

LES
inspirations

ÉCO • AFRIQUE

BP cofinance le port d'Abidjan



CAHIER DE L'INTÉGRATION

Sukuks, La ruée vers l'endettement «halal» ?

P.22-23

ANALYSE

Productivité, Le continent tourne au ralenti...

P.24

LE MARCHÉ DE LA SEMAINE

Soudan, une dynamique atrophiée

P.25

VUE DU CAMEROUN

Les salaires des fonctionnaires revus à la hausse

P. 26



BILLET

Safall Fall
s.fall@leseco.ma

Intégration

Le continent aura bientôt un index dans le but d'évaluer les évolutions des économies africaines en matière d'efforts d'intégration régionale et comparer les avancées entre des différents pays. Ce nouvel instrument, qui sera mis en place conjointement par la Commission économique pour l'Afrique et la Commission de l'Union africaine, devrait permettre à nous, observateurs, économistes et autres analystes des évolutions économiques du continent, de disposer d'un indicateur de référence quant au degré d'intégration des pays africains. Beaucoup de choses restent encore à faire dans ce sens. Si la plupart des régions du continent sont parvenues à installer ça et là des communautés économiques régionales - les unes plus dynamiques que les autres - il est certain que cette intégration est encore davantage institutionnelle qu'économique. Le commerce intra-africain, par exemple, demeure encore bien en deçà des potentiels offerts. Il est estimé à pas plus de 12% dans le volume des échanges. Autrement dit, l'Afrique commerce plus avec le monde extérieur qu'avec elle-même. Idem pour les investissements intracontinentaux, qui commencent tout de même à se développer. Les investissements du Maroc en région subsaharienne en sont évidemment de parfaites illustrations. Quelques initiatives émergent, toutefois. C'est le cas du projet de zone de libre-échange tripartite que voudrait instaurer le COMESA (Marché commun de l'Afrique orientale et australe), la CAE (Communauté d'Afrique de l'Est) et la SADC (Communauté de développement de l'Afrique australe).

Égypte, la BM met la main à la poche

La Banque mondiale (BM) vient d'approuver la mise à disposition d'un prêt sans intérêt de 300 millions de dollars à l'Égypte. Ce montant devrait servir au financement des petits projets et au développement des régions pauvres, selon le ministère égyptien de l'Industrie et du commerce. «C'est le premier prêt servi par la Banque mondiale après les protestations du 30 juin 2013», est-il indiqué. Les petites et moyennes entreprises sont le principal moteur de l'économie égyptienne. Ce genre d'entreprises contribue à hauteur de 85% à la création d'emplois hors secteur agricole. Le nouveau prêt porte le montant global des financements accordés par la Banque mondiale à l'Égypte à 4,6 milliards de dollars.

Le Niger passe l'examen du FMI

Une mission du Fonds monétaire international (FMI) s'est rendue récemment à Niamey - du 22 au 26 juin 2014 - pour la quatrième revue du programme économique et financier du Niger appuyé par le FMI dans le cadre de la facilité élargie de crédit (FEC). Selon le communiqué publié par l'organisme, l'économie du Niger fonctionne globalement bien, en dépit d'une conjoncture extérieure difficile. «En 2013, le produit intérieur brut (PIB) a augmenté de 4,1%, sous l'impulsion du secteur primaire. Le programme gouvernemental encourageant la vente de céréales à des prix modérés, afin de venir en aide aux couches vulnérables de la population et d'améliorer le fonctionnement des marchés, a contribué à maîtriser le taux d'inflation à 2,3 % en 2013», indique-t-on. La marge de manœuvre budgétaire limitée et la faible capacité d'absorption ont ralenti la réalisation des investissements publics visant à promouvoir la croissance et la réduction de la pauvreté.



Investissements greenfield, le Mozambique en tête

En 2013, les investissements greenfield opérés dans le continent ont été principalement dirigés vers le Mozambique (6 milliards de dollars), le Nigeria (5,8 milliards de dollars), l'Afrique du Sud (5,4 milliards de dollars), l'Éthiopie (4,5 milliards de dollars) et l'Algérie (4,3 milliards de dollars), selon le classement établi par le rapport 2014 de la revue FDI, une publication du Financial Times qui passe en revue ces investissements. L'Algérie fait son entrée dans ce top 5 auquel elle a accédé en supplantant l'Égypte, dont le climat politique instable a provoqué un recul des investissements greenfield qui ne se sont élevés qu'à 2,93 milliards en 2013.

En Côte d'Ivoire, les IDE reprennent

Les engagements d'investissements étrangers en Côte d'Ivoire ont plus que doublé entre 2012 et 2013, passant de 220 milliards de francs CFA (environ 336 millions d'euros) en 2012 à 500 milliards de FCFA (environ 763 millions d'euros) en 2013, a annoncé le ministère ivoirien de l'Industrie. La plupart de ces engagements seraient déjà traduits en concrétisations. La France est le premier investisseur en Côte d'Ivoire avec 800 entreprises, dont 160 appartenant à de grands groupes hexagonaux. Les secteurs bancaires, du BTP ou du transport, sont les plus représentés. Les échanges entre la Côte d'Ivoire et la France se sont établis à 1,7 milliard d'euros (1.106,6 milliards FCFA) en 2013, selon des chiffres officiels. Fin novembre 2013, l'ancienne ministre française du Commerce extérieur, Nicole Bricq, au cours d'une visite

à Abidjan, avait souhaité que le volume des échanges franco-ivoiriens atteigne 2,25 milliards d'euros en 2017.

Zimbabwe, 200 millions de dollars pour relever le textile

C'est le montant qui serait nécessaire à l'industrie locale du textile, selon un récent rapport portant sur la compétitivité du secteur. Ce besoin en investissement, estimé donc à 200 millions de dollars, lui permettra de se restructurer dans le court ou le moyen terme. D'après la Zimbabwe Economic Policy Analysis and Research Unit (ZEPARU) qui a mené cette étude, 50 millions de dollars devront être investis en direction des producteurs de coton du pays et 50 autres millions de dollars doivent aller à la remise à niveau des infrastructures de transformation dont le secteur dispose.

AGENDA

2^e Forum ministériel STI en Afrique (Rabat, du 14 au 17 octobre 2014)

La Banque africaine de développement (BAD) et ses partenaires organisent la deuxième édition du Forum ministériel sur la science, la technologie et l'innovation (STI) en Afrique, qui se déroulera, du 14 au 17 octobre 2014, à Rabat, au Maroc, au sein de l'Académie Hassan II des Sciences et techniques. Placé sous l'égide du gouvernement marocain et co-organisé par la BAD et le gouvernement finlandais, ce forum verra la tenue d'un pré-forum (14 octobre), de deux journées techniques (15-16 octobre) et d'un forum ministériel (17 octobre)

Partenariat Afrique-Maroc (Rabat, 16 juillet 2014)

L'Institut Amadeus organise la présentation de son étude «Partenariat Afrique-Maroc: les 15 recommandations pour un co-développement responsable et durable», le 16 juillet à l'Hôtel Sofitel Jardins des Roses de Rabat. Ce document, émanation d'un ensemble de recherches menées par le Centre d'analyses et de publications de l'Institut Amadeus, ambitionne de proposer des pistes de réflexion pour la mise en œuvre d'une stratégie marocaine d'envergure en Afrique, et ce dans le cadre d'une coopération Sud-Sud gagnante.



BP cofinance le port d'Abidjan

● 100 millions d'euros ont été apportés au financement du nouveau terminal à conteneurs du port de la capitale ivoirienne, ce qui représente 50% des capitaux nécessaires. La Banque Atlantique Côte d'Ivoire s'associe ainsi à la Société Générale et à Afreximbank pour lever un prêt de 200 millions d'euros.

Le rôle des banques marocaines dans le financement des infrastructures se précise de plus en plus. La filiale ivoirienne du groupe Banque Atlantique, elle-même filiale du groupe Banque Populaire, s'associe à d'autres institutions financières - Société Générale et Afreximbank - pour la levée d'un prêt de 200 millions d'euros au profit du Port autonome d'Abidjan (PAD). Ce montant devrait en principe servir au financement de la

réalisation du deuxième terminal à conteneurs du PAD. La contribution de la filiale de la BP au pool de financement a été la plus importante. Elle s'élève à quelque 100 millions d'euros, là où la Société Générale et Afreximbank y ont apporté chacune 50 millions d'euros, selon les détails rapportés par l'agence de presse internationale Reuters. La BP renforce ainsi son intérêt et son positionnement sur le marché ivoirien, qui abrite l'un des secteurs financiers les plus

dynamiques de la région. Surtout, cette opération fait suite à une fructueuse étape ivoirienne de la mission «B to B in Africa», organisée par la banque marocaine au profit de ses clients en partenariat avec Maroc Export: 600 rendez-vous B to B ont eu lieu, de même que la signature d'un contrat de 46 MDH dans le secteur du textile. Cet engagement important confirme aussi ceux déjà contractés par la BP sur le marché ivoirien, annoncés en mars dernier en

marge du forum économique réunissant les secteurs privés des deux pays. Une bonne partie de ces engagements portent sur des projets à enjeux socio-économiques.

Engagements

Parmi les engagements les plus importants figure le projet de financement, via Banque Atlantique Côte d'Ivoire, de la construction de 5.500 salles de classe pour l'Éducation nationale et l'Enseignement technique. Coût de l'opération: environ 1,5 MMDH. La banque marocaine s'engage aussi dans la promotion de l'approche genre en mettant 8,5 MDH à la disposition du Fonds d'appui aux femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI). Cette enveloppe est destinée à contribuer au financement du programme d'aide à l'accès des femmes ivoiriennes au microcrédit. Sur cette même lancée, la banque prévoit même de dupliquer son expertise dans le domaine de la micro-finance. La création d'un établissement dédié à l'appui de micro-projets en Côte d'Ivoire est, en effet, également dans le pipe, celui-ci étant calqué sur le modèle de la Fondation Attawfiq Micro-Finance. Dans le secteur du commerce, la banque sait aussi s'allier avec les bons partenaires. Elle assure solidement ses arrières, par exemple, auprès de la SFI et du Groupe bancaire japonais Sumitomo Mitsui Banking Corporation (SMBC). Ces institutions financières se sont en effet engagées à «appuyer les opérations de commerce international des clients des filiales subsahariennes du groupe marocain», dont Banque Atlantique Côte d'Ivoire, évidemment. ●

Attijariwafa bank

partenaire de votre dossier Afrique



التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank

CAHIER DE L'INTÉGRATION

Sukuks

La ruée vers l'endettement «halal» ?

● Les méthodes sont différentes mais le principe de l'endettement, lui, demeure inchangé. Ces derniers mois, plusieurs économies du continent semblent avoir trouvé la recette miracle, l'alternative aux diktats souvent imposés par la finance conventionnelle. Les sorties s'enchaînent et les sukuks s'accumulent. Les experts sont unanimes : la «foi» n'explique pas toujours le recours à la finance islamique. C'est plutôt le besoin pesant d'alternatives et d'autonomie vis-à-vis de la finance conventionnelle internationale qui motivent cette ruée.

TUNISIE :

C'est l'une des annonces les plus récentes. Le gouvernement tunisien vient en effet de dévoiler ses projets d'émissions de sukuks pour un montant qui pourrait atteindre quelques 177 MUSD. 2014 devrait être le théâtre de cette première opération. Le pays serait même prêt à mettre ses autoroutes en garantie en nature exigée pour l'émission de ces obligations islamiques. Le gouvernement local semble en tout cas penser avoir trouvé la bonne formule pour solutionner son déficit de financement, après que les investisseurs lui ont pendant longtemps tourné le dos. La Tunisie est en train de repartir sur de nouvelles bases et la finance alternative pourrait bien lui servir de rampe de lancement. La croissance tunisienne devrait repartir en 2014 et en 2015, clôturant ainsi l'épisode de récession subi en 2011 (- 1,8%). La mise en œuvre attendue de la réforme fiscale et de la réforme des subventions à l'énergie, une gestion plus rigoureuse des finances publiques et des capacités de financement restaurées devraient permettre dès 2014 de réduire le déficit budgétaire puis de le résorber en 2015. Par ailleurs, le déficit du compte courant devrait diminuer dès 2014 sous l'effet de la reprise économique et de la relance du tourisme.

SÉNÉGAL :

Alors que le pays vient de dévoiler ses ambitions d'émergence économique, le Sénégal n'a pas tardé à faire ses premiers pas dans le secteur de la finance islamique. L'État sénégalais vient de lancer l'emprunt intitulé «sukuk État du Sénégal 6,25% 2014-2018», un fonds commun de titrisation de

FINANCEMENT ISLAMIQUE DE PROJETS EN ÉGYPTE				
DATE	PROJECT	SECTEUR	MÉTHODE	MONTANT (MILLIONS DE \$ EU)
10.01.2011	Saudi Al Batterjee	Hôpital	Ijara	10.0
10.01.2011	Centrale thermique à vapeur de Suez	Energie	Ijara	60.0
08.09.2010	Centrale électrique de Benha	Energie	Ijara	120.0
21.12.2009	ENPC Fertilizers	Fabrication	Murabaha	15.0
11.10.2009	Centrale électrique d'Abu Qir	Energie	Murabaha	73.8

FINANCEMENT ISLAMIQUE DE PROJETS EN MAURITANIE				
DATE	PROJECT	SECTEUR	MÉTHODE	MONTANT \$USM
01.03.2011	Distribution de l'eau	Infrastructure	Finance islamique	13.0
01.03.2011	Centre cardiaque	Hôpital	Finance islamique	17.8
05.10.2010	Route MoroccoKiffa-Kankossa	Infrastructure	Finance islamique	15.0
05.10.2010	Aftouti Elchagui projet d'approvisionnement de l'eau 1	Infrastructure	Istisna'a	14.1
05.10.2010	Aftouti Elchagui projet d'approvisionnement de l'eau 2	Infrastructure	Istisna'a	13.6
09.08.2010	Programme d'alphabétisation professionnelle	Education	Finance islamique	6.2
31.01.2010	Université de Nouakchott	Education	Finance islamique	9.4
19.08.2009	Industrie minière nationale	Exploitation minière	Ijara	108.0

SOURCE : BAD

créances (FCTC) en cours de création. L'objectif visé est la mobilisation de quelque 100 MMFCFA au profit de l'État du Sénégal, ce montant devant *cvvembles immobiliers pour un prix de 100 MMFCFA, lequel sera financé au moyen des fonds levés auprès des*

investisseurs dans le cadre de la souscription aux parts de la société BOAD titrisation et de la Banque islamique du Sénégal (BIS)», précise-t-on de source médiatique. Le Sénégal veut aller beaucoup plus loin. Son ambition est de se positionner en un véritable hub régio-

nal pour la finance islamique, autrement dit, la porte d'entrée incontournable pour l'espace UEMOA.

AFRIQUE DU SUD :

C'est le premier pays non-musulman à avoir évoqué des projets d'émissions d'obligations souveraines conformes aux principes de la finance islamique. Le gouvernement sud-africain a annoncé en début d'année le lancement de sa première obligation sukuk. Ici, les motivations sont toutes autres. Le pays cherche davantage à diversifier son endettement qu'à s'intéresser au principe en lui-même. Selon les autorités sud-africaines, citées par l'AFP : «la création d'une obligation conforme à la loi islamique (Sharia), qui interdit le paiement d'intérêts, avait déjà été évoquée en Afrique du Sud, qui essaie de toucher une large variété de prêteurs pour limiter les risques». Il faut savoir que ce pays lutte désormais depuis plusieurs mois pour tenter de maîtriser son endettement. La dette intérieure de l'État a augmenté à 42,5% du produit intérieur brut (PIB) sur l'exercice 2012/13, alors qu'elle était de 36,2% deux ans plus tôt. Ce chiffre devrait passer à 44,3% du PIB d'ici à 2016. L'Afrique du Sud a par ailleurs annoncé la volonté d'émettre sur les trois prochaines années près

Enjeux croissants

78 MUSD, ce serait la valeur globale des actifs de la finance islamique sur le continent, selon Al Huda Center of Islamic Banking and Economics (CIBE). Cela correspond à un pourcentage de 5% du total des actifs mobilisés par la finance islamique dans le monde. Les chiffres démontrent bien l'ampleur de plus en plus importante du secteur dans le dispositif financier du continent, avec 96 banques islamiques, 29 fonds islamiques, 31 institutions de micro-finance halal et 41 compagnies d'assurances Takaful, selon les statistiques de la CIBE. D'après la même source, les banques islamiques constitueraient pas moins de 80% des actifs financiers halal opérés sur le continent, contre 7% pour les fonds islamiques, 6% pour l'assurance-takaful, 5% pour les sukuks et 1% pour la micro-finance.



de 4,5 MMUSD en obligations sur les marchés des capitaux, sur un rythme annuel de 1,5 MMUSD.

SOUDAN :

C'est en 2012 déjà que ce pays, aujourd'hui privé de sa région du sud, envisageait son premier sukuk en dollars. L'opération, menée par le Soudan Financial Services Co, portait sur un montant de 1,5 MMUSD. Ce financement devait servir à la réalisation d'un pipeline pétrolier partant des champs pétroliers d'Heglig au terminal de port Soudan. L'or noir est une des principales richesses du pays, ce qui justifie pleinement l'enjeu de cette opération. Les investisseurs ayant participé à l'opération provenaient majoritairement des pays du Golfe, avec

l'Arabie saoudite en tête. À partir de la réussite de cette opération, le Soudan est devenu depuis 2012 un des grands habitués des produits de financement conformes à la loi islamique. Ce pays ne compte pas s'arrêter là. Le pays envisagerait d'autres émissions de sukuk, en devise ou en monnaie locale, qui seront notamment adossés au rendement d'actifs miniers dans le secteur de l'exploitation de l'or. Sur le volet macroéconomique, les IDE perçus par le pays ne devraient pas pouvoir couvrir son déficit courant qui reste élevé. Le Soudan reste ainsi dans une situation d'endettement quasi-permanente pour financer sa croissance, en dépit d'un niveau de dette extérieure déjà bien lourd qui pèse sur les épaules de

l'État, estimé à 85% du PIB (arriérés compris). Par ailleurs, il y a encore peu de chance que le pays puisse bénéficier d'un éventuel allègement de sa dette dans le cadre de l'initiative dédiée aux pays pauvres très endettés (PPTÉ).

MAURITANIE :

En 2012, l'État mauritanien signait un important accord avec une filiale de la Banque islamique de développement (BID), la Société islamique pour le développement du secteur privé (SIDSP). Ce partenariat devait ainsi permettre à la Mauritanie d'émettre ses premières obligations islamiques au profit de son Trésor national. Quelque 300 MMUSD ont été mobilisés dans le cadre de cette convention. Côté endettement, la

situation se présente plutôt mieux. La dette publique du pays devrait sensiblement baisser

Les actifs mobilisés par la finance islamique dans le continent s'élèvent à 78 MUSD.

dans les années à venir grâce à de nouvelles annulations de dettes et à l'augmentation progressive des remboursements.

ÉGYPTE :

Le pays du Général Sissi a également des ambitions sur le marché financier islamique. Le gouvernement serait en train de plancher depuis 2012 sur un projet d'émission d'obligations sukuk auprès des investisseurs des économies du Golfe. Empêtré dans la crise sécuritaire, l'Égypte avait décidé sous la pression populaire de tourner le dos aux propositions d'aide – conditionnées évidemment – avancées par le FMI et la Banque mondiale pour financer la reprise post-crise de ce pays. Le gouvernement se devait, dans ce contexte, de penser à d'autres alternatives de ressources financières. Parmi les priorités : les aides financières promises par les pays du Golfe et le recours à la finance islamique. Aujourd'hui, le déficit extérieur du pays ne sera que partiellement couvert par les flux d'investissements directs étrangers. La dette extérieure demeurera ainsi à un niveau gérable (environ 20% du PIB).



La Tunisie a annoncé l'émission de sukuk pour un montant de 177 MUSD.

Retrouvez tous les jeudis la nouvelle formule en 10 pages de notre cahier

PME

ANALYSE

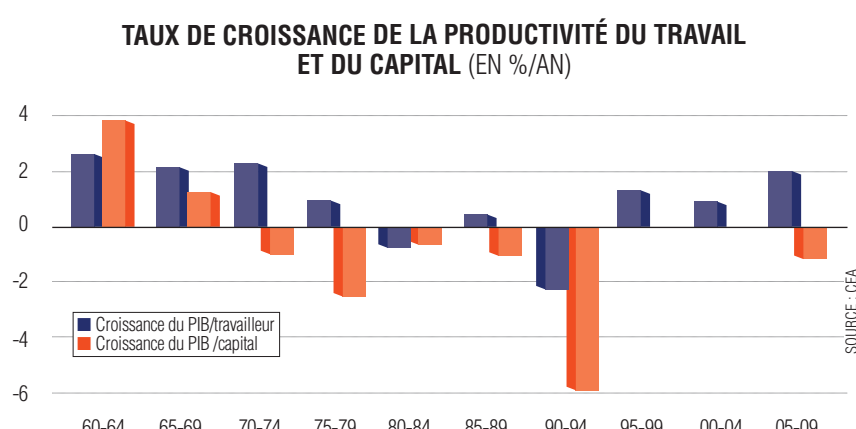
Productivité

Le continent tourne au ralenti...

● En Afrique, la productivité totale des facteurs (PTF) continue de jouer au yo-yo. Selon le dernier rapport économique sur l'Afrique 2014, la République démocratique du Congo est la plus touchée avec -3,9% par an, tandis que le Botswana présente la croissance de la PTF la plus rapide, à savoir 1,5%.

Dans son dernier rapport économique sur l'Afrique en 2014, présenté en fin de semaine dernière à Yaoundé (Cameroun), la Commission économique pour l'Afrique (CEA) des Nations Unies se veut formelle: l'Afrique tourne au ralenti en termes de productivité. Le constat est quasiment partagé par toutes les régions économiques du continent. En effet, selon les experts de la CEA, la productivité du travail a significativement décliné, passant de taux de croissance positifs, dans les années 1960, à des taux de croissance négatifs dans les années 1970, 1980 et 1990, avant de revenir à des valeurs positives dans les années 2000. Le recul de la productivité a repris, cependant, pour se poursuivre ces dernières années, sauf en Afrique de l'Ouest où la croissance de la productivité du capital a été nulle durant cette période. «Toutes les régions ont traversé au moins une phase de baisse de la productivité entre les années 1970 et la fin des années 1990, mais l'Afrique du Nord a été la seule sous-région à ne pas retrouver des taux positifs au cours des années 2000», explique-t-on dans le même rapport.

À travers l'analyse de l'évolution de la productivité totale des facteurs (PTF), les auteurs offrent ainsi une approche plus détaillée de la croissance de la productivité du continent. La plupart des pays africains ont connu un repli de la PTF au cours des dernières années. La République démocratique du Congo est la plus touchée à -3,9% par an, tandis que le Botswana présente la croissance de la PTF la plus rapide, à savoir 1,5%. «La croissance et le développement économiques de l'Afrique ont encore été freinés da-



Selon les experts de la CEA, la productivité du travail en Afrique a significativement décliné.

vantage par les taux de croissance négatifs enregistrés au niveau de la PTF entre 1960 et 2011», explique-t-on dans le rapport. En décortiquant et examinant de près les facteurs de production, «le plus frappant tient au basculement radical de la productivité du capital qui, après la croissance au début des années 1960, est passée au repli pendant les quatre décennies suivantes», expliquent les experts de la CEA. Les fluctuations de la productivité du travail sont beaucoup plus modérées.

Productivité et croissance
Il faut savoir que la PTF dans les sous-régions suit la même évolution que la croissance du PIB. «Cela montre l'importance de la PTF comme moteur de la croissance économique», établit la CEA. Selon la même source, la

●●●
La plupart des pays africains ont connu un repli de la PTF au cours des dernières années.

façon dont la croissance de la PTF contribue à celle du PIB/travailleur varie considérablement d'une sous-région et d'une décennie à l'autre. Le PIB par travailleur de l'Afrique au cours des années 2000 a suivi une moyenne de progression de 1,6% par an. Cette situation constitue un renversement de tendance par rapport aux années 1960. À cette époque, le PIB par travailleur augmentait à un rythme annuel de 2,6%/an, essentiellement grâce à la croissance de la PTF (2,1%). Cela dit, cette dernière a été meilleure dans les années 2000 que dans les années 1990 dans chaque sous-région (y compris l'Afrique du Nord, où elle est restée légèrement inférieure à zéro durant les années 2000). Quant aux principaux facteurs d'affaiblissement de la productivité du continent, l'instabilité politique prévalant dans certaines régions figure en tête de liste. Dans plusieurs pays, la guerre civile compromet la croissance de la PTF. «L'étude comptable de la croissance réalisée par la CEA fait apparaître que la croissance moyenne de la PTF entre 1960 et 2010, par année et par pays, s'élève à 1,66% lorsqu'il y a une guerre civile, contre un repli de 3,5% dans le cas contraire», peut-on lire dans le rapport de la CEA. Les conflits semblent par conséquent constituer l'un des facteurs les plus déterminants de variation de la croissance de productivité pour les économies africaines touchées par ces instabilités.

Une croissance en perte de vitesse

La croissance du PIB en Afrique a perdu un peu de vitesse, passant de 5,7% en 2012 à 4% en 2013. Ce ralentissement subit principalement l'influence de «l'affaiblissement de la demande mondiale par la suite de la crise financière et de la crise de la dette qui ont sévi dans la zone euro». L'atonie de la dynamique de croissance dans certaines économies émergentes partenaires du continent est aussi pointée du doigt, sans oublier l'instabilité politique et les conflits qui ont éclaté dans certaines grandes régions productrices de matières premières, à l'instar de l'Afrique centrale et du Nord. «La croissance en Afrique a continué de bénéficier des cours relativement élevés des produits de base, de l'intensification des liens commerciaux et en matière d'investissement avec les économies émergentes, de l'augmentation de la demande intérieure soutenue par de nouveaux consommateurs urbains disposant de revenus en hausse, ainsi que des dépenses publiques consacrées à l'infrastructure», explique-t-on dans le rapport économique de l'Afrique.

ÉVOLUTION DES ÉCHANGES COMMERCIAUX ENTRE LE MAROC ET LE SOUDAN (EN MILLIERS DE DH)

	2009	2010	2011	2012	ÉVOL. MOY.09/12	JAN. DÉC.12	JAN. DÉC.13	ÉVOL.13/12
Importations	656	37	726	1	555,98%	1	70	6900%
Part dans les importations globales (%)	0	0	0	0	-	0	0	-
Exportations	50791	72820	132877	436728	118,17%	436728	71958	-83,52%
Part dans les exportations globales (%)	0	0	0	0	-	0	0	-
Solde	50135	72782	132150	436727	119,07%	436727	71888	-83,54%

SOURCE : OFFICE DES CHANGES

FICHE PAYS
SOUDAN

Taille

34,3 millions de consommateurs potentiels (2011)

Monnaie

Livre soudanaise

PIB

52,4 milliards de dollars

Croissance PIB

0,9% en 2013, 2,6% en 2014 (prévisions)

Doing Business 2014 :

149° mondial sur 189 pays (143° au DB2013)

Soudan, une dynamique atrophiée

● Trois ans après la sécession du Sud du pays - et avec, les trois quarts des ressources pétrolières - le pays se relève progressivement de la récession. Avec -4,4% en 2012, la croissance du pays est passée à 0,9% en 2013, et devrait être de 2,6% en 2014. L'agriculture, le pétrole et l'or devraient porter cette dynamique.

A mputé du Sud et, de ce fait, d'une bonne partie de ses richesses, située dans le sous-sol de celui-ci - soit les trois quarts des gisements pétroliers - cette économie sahélienne remonte progressivement la pente. Le Soudan est bien parti pour se relever très vite de la récession provoquée par cette la sécession du nouvel État voisin, le Soudan du Sud. Avec -4,4% en 2012, la croissance du pays est passée à 0,9% en 2013, et devrait être à 2,6% en 2014. L'économie vit de ce qu'il lui reste de sa production pétrolière. «L'inauguration des champs pétrolifères de Hadida et Alnigma ont permis d'augmenter la production à 136.000 b/j en 2013. La cible de 180.000 b/j contribuera à renforcer la croissance en 2014», rapporte les experts de Coface, qui pensent que le pays pourrait très



vite retrouver sa dynamique d'antan. «Cet objectif sera toutefois difficile à atteindre en raison de problèmes sécuritaires dans la zone (Darfour)», nuancent-ils. Pour l'année en cours, l'agriculture, représentant 42% du PIB, sera l'un des principaux appuis à la dynamique de croissance du pays. L'industrie aurifère devrait également faire l'affaire et contribuer à porter cette dynamique.

Le pays compte en effet s'appuyer sur une demande extérieure pour les ressources aurifères suffisamment importante pour permettre au pays de soutenir sa production. «De nombreux contrats de prospection pétrolière ont été signés avec des sociétés étrangères (France, Australie, Chine, Nigeria, Brésil, Canada)», souligne-t-on auprès de Coface.



L'économie vit de ce qu'il lui reste de sa production pétrolière.

Investissements et échanges

Les investissements étrangers devraient d'ailleurs, pour une bonne partie, être concentrés dans l'exploration des sous-sols. L'environnement des affaires n'incite pas à prendre davantage de risques, là où les échanges extérieurs - constitués majoritairement des exportations du brut - tentent tant bien que mal de se relever de la sécession du Sud. «En 2014, si l'accord pétrolier avec le Soudan du Sud perdure, le Soudan bénéficiera de la reprise des exportations de pétrole. En outre, le pays devrait parvenir à réduire son déficit commercial grâce à l'augmentation de ses exportations d'or», projettent les économistes de Coface. Dans le sens inverse, les importations de services et les rapatriements de profits des sociétés étrangères devraient continuer à peser sur le solde courant. «Dans ce contexte, le déficit courant restera élevé et les IDE ne suffiront pas à le couvrir, dissuadés par les tensions politiques», explique la même source. Le recours à la dette devrait, par conséquent, être la seule alternative du pays. ●

Risque pays

Tensions persistantes : Suite à l'indépendance du Soudan du Sud (majoritairement chrétien et animiste) proclamée le 9 juillet 2011, les relations avec le Soudan (musulman) se sont rapidement détériorées en raison des désaccords frontaliers entre les deux entités (notamment autour de la zone pétrolifère d'Abeyi). Depuis, les relations entre les pays sont extrêmement tendues. L'enjeu économique commun lié à la production et à l'acheminement du pétrole conduit les pays à coopérer. Néanmoins, un basculement de la zone frontalière dans la violence n'est pas à exclure, d'autant plus que les dirigeants des deux pays doivent eux-mêmes faire face à de fortes tensions internes politiques (groupes rebelles) et sociales (nourries par la pauvreté). L'environnement des affaires est particulièrement dégradé, comme le soulignent les évaluations de la Banque mondiale. En effet, le pays est classé 211° sur 215 en termes de stabilité politique, 205° pour la liberté politique ou encore 200° en matière de corruption.



BILLET

Thierry Ekouti,
Dir. pub - Le Quotidien de
l'Économie (Cameroun)

Démarche démagogique

La hausse du prix de l'essence a provoqué une vague de colère. Une réaction normale. Ce qui n'est moins, c'est l'attitude du gouvernement... Au lendemain de l'augmentation, le 1er juillet, du prix des hydrocarbures, le ministre du Commerce, a assuré aux commerçants de Yaoundé et de Douala qu'il n'y aura pas d'augmentation des prix des marchandises. Or, le 9 juillet, c'est le même ministre du Commerce qui publiait un communiqué consacrant l'augmentation des tarifs de taxi. Une augmentation respective de l'ordre de 25% et 20%.

Pour un raisonnement par l'absurde, celui-là en est vraiment un. En effet, il est surréaliste d'imaginer qu'un commerçant devra payer plus cher le transport de sa marchandise sans toutefois répercuter ce surcoût sur la marchandise, tout simplement parce qu'un membre du gouvernement le lui a demandé. C'est une lapalissade que de dire que les prix des marchandises sont directement influencés par la fluctuation des prix de l'essence qui entraîne elle-même la fluctuation des tarifs de transport. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le FMI, en prescrivant au Cameroun l'arrêt de la subvention au carburant, suggérait de trouver le moyen de subventionner le transport public afin, d'éviter une hausse généralisée des prix. Les économistes sont unanimes: ce que l'on a appelé «mesures de compensation» ne suffira pas à barrer la voie à une inflation qui arrive décidément à grand pas. Dès lors, l'on comprend l'attitude de ce commerçant qui avait qualifié cette approche du gouvernement de démarche démagogique. ●

Les salaires des fonctionnaires revus à la hausse

● Cette hausse de 5%, qui accroît la masse salariale de 60 millions de dollars par an, ne compense pas les baisses de salaires atteignant les 65% enregistrées en 1993.



À compter de ce mois de juillet 2014, les salaires mensuels de base des personnels civils et militaires du Cameroun sont revalorisés de 5%. Ceci est à la faveur d'un décret du président de la République, signé le lundi 7 juillet dernier. Ainsi, indique le gouvernement, l'agent public, lorsqu'il percevra son salaire à la fin de ce mois de juillet, constatera une revalorisation à hauteur de 5% du salaire de base. «Les 5% correspondent à une augmentation en valeur absolue de la masse salariale sur une année de 30 milliards de FCFA (60 millions de dollars, NDLR)», précise le ministre des Finances, Alamine Ousmane Mey. Celui-ci ajoute: «comme l'application du décret présidentiel prend effet à compter du mois de juillet, il s'agit de répercuter cette mesure sur le semestre restant, ce qui donnera lieu à une augmentation de la masse salariale de 15 milliards de FCFA (30 millions de dollars, NDLR) pour 2014. C'est au moins 2,5 milliards de FCFA (5 millions de dollars, NDLR) d'augmentation de la masse salariale sur la base mensuelle». Cette augmentation de la rémunération des fonctionnaires fait partie des mesures de compensation prises par le gouvernement pour contenir les effets de l'augmentation des prix des hydrocarbures à la

pompe dès le 1^{er} juillet 2014, augmentation elle-même consécutive à la réduction de la subvention de l'État au carburant, sur recommandation insistante des institutions de Bretton Woods que sont la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI). L'un des effets en question est notamment la revue à la hausse des

Cette décision s'inscrit dans le chapelet de mesures visant à contenir les effets de la hausse du prix du carburant.

tarifs du transport urbain par taxi. Une hausse de l'ordre de 20 à 25% qui est effective depuis le mercredi 9 juillet dernier. Une revalorisation des tarifs qui a eu pour mérite de faire échouer la grève générale que les syndicats des transporteurs avaient prévue au courant de la semaine dernière. L'autre effet très redouté de cette augmentation du prix de l'essence est une flambée des prix des produits de grande consommation sur les marchés. D'où les autres mesures compensatoires qui sont une revalorisa-

tion du salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) et la réduction de 50% de l'impôt libérateur. Idem pour la taxe de stationnement et la taxe à l'essieu. Pour autant, ils sont nombreux, les fonctionnaires qui jugent «insignifiante» cette augmentation de leur rémunération mensuelle. «Cela signifie que si vous avez par exemple un salaire de 100.000 FCFA, vous allez enregistrer une hausse de 5.000 F. Cela ne représente rien car, les frais de taxi et autres dépenses journalières sont bien au-dessus de cela», analyse un fonctionnaire en service à Douala. Du côté du secteur privé, les critiques sont tout aussi virulentes. Les juristes du travail saisissant l'occasion pour appeler une fois de plus les pouvoirs publics à procéder à une relecture du Code du travail applicable depuis 1992 et qui est «largement favorable à l'employeur», soutient l'avocat Jean de Dieu Momo. L'on ne manque pas non plus de dénoncer le silence de l'État face à l'ignorance, par la plupart des entreprises, des conventions collectives en vigueur dans leurs secteurs d'activités. Cette augmentation salariale dans la fonction publique camerounaise est la deuxième en l'espace de six ans, après celle de 2008 au lendemain des émeutes dites de la faim. En avril 2008, après des soulèvements populaires pour protester contre la vie chère, une autre décision du chef de l'État consacrait une augmentation de 15% des salaires des agents de l'État, en plus d'une indemnité de non-logement de l'ordre de 20%; soit, depuis 2008, une augmentation totale de 20% sur le salaire de base des fonctionnaires. Néanmoins, cela ne compense pas les deux baisses successives que le gouvernement avait imposées aux salaires de ses agents en 1993, baisses allant jusqu'à 65%. ●

PAR JULIEN CHONGWANG
Le Quotidien de l'Économie -